



LA GESTION ADMINISTRATIVE DES PATIENTS

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ ET LE SECRET PROFESSIONNEL

PUBLIC

Tout Agent Hospitalier confronté aux questions liées à différentes situations de demandes d'informations médicales ou de manipulation du dossier médical.

OBJECTIFS

- Connaître les modifications fondamentales en matière de droits des patients et devoirs du patient hospitalisé
- Intégrer les éléments de la Charte du patient hospitalisé dans la culture professionnelle des participants afin d'adopter une attitude professionnelle positive
- Apprendre à gérer la confidentialité dans son exercice professionnel au quotidien et dans le contexte de l'Hôpital
- Apprendre à donner l'information à caractère médical, psychosocial et administratif en respectant les limites de sa fonction
- Connaître d'un point de vue pratique et juridique le fonctionnement et l'organisation du dossier médical à l'Hôpital

THÈMES ABORDÉS

- Les droits du patient
- Savoir gérer au quotidien le secret, la discrétion et la réserve professionnelle
- La loi LEONETTI du 22 Avril 2005 applicable mais méconnue